



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vifcuir

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Nom du produit | Vifcuir |
| Numéro du produit | 331-22 |
| UFI | UFI: HR3X-C0DQ-F00M-MXTF |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|----------------------------|--|
| Utilisations identifiées | Nettoyant pour cuir |
| Utilisations déconseillées | Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus. Pour usage professionnel seulement. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-------------|---|
| Fournisseur | EU: Hållnäsgratan 14, 752 28 Uppsala, Sweden. +46 (0) 18-8439320 (09:00 - 17:00) Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com |
|-------------|---|

| | |
|----------------------|--------------------|
| Personne à contacter | Mr. Russell Butler |
|----------------------|--------------------|

| | |
|-----------|---|
| Fabricant | Lynn Lane Shenstone, nr Lichfield Staffordshire WS14 0DH Great Britain www.autosmartinternational.com |
|-----------|---|

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence | NCEC - For Chemical Emergency Support ONLY (spill, leak, fire, exposure or accident), Call NCEC at +44 1865 407333 (24Hrs UK) when calling please quote "AUTOSMART 29003-NCEC" |
|--------------------------|---|

| | |
|-----------------------------------|--|
| Numéro d'appel d'urgence national | Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 |
|-----------------------------------|--|

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

| | |
|-------------------------------|--|
| Dangers physiques | Non Classé |
| Dangers pour la santé humaine | Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 |

Vifcuir

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

EUH208 Contient du masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2- méthyl-2 H-isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

UFI

UFI: HR3X-C0DQ-F00M-MXTF

Contient

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts, ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO), COCONUT DIETHANOLAMIDE, 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Etiquetage des détergents

5 - < 15% agents de surface anioniques, 5 - < 15% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface amphotères, < 5% parfums, < 5% phosphates, Contient TETRAMETHYLOLGLYCOLURIL, Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone, Formaldehyde

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| | | |
|---|----------------------|--|
| Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts | | 5<10% |
| Numéro CAS: 68891-38-3 | Numéro CE: 500-234-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-XXXX |
| Classification | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | |

Vifcuir

| | | | |
|--|----------------------|--|-------------------|
| ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO) | | | 5<10% |
| Numéro CAS: 68439-46-3 | | | |
| Classification | | | |
| Acute Tox. 4 - H302 | | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | | |
| COCONUT DIETHANOLAMIDE | | | 3<5% |
| Numéro CAS: 68155-07-7 | Numéro CE: 931-329-6 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490100-53-XXXX | |
| Classification | | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | | |
| Aquatic Chronic 2 - H411 | | | |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | | 2<3% |
| Numéro CAS: 97862-59-4 | Numéro CE: 931-296-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488533-30-XXXX | |
| Classification | | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | | |
| Aquatic Chronic 3 - H412 | | | |
| Sodium Polyphosphate | | | 1<1.25% |
| Numéro CAS: 68915-31-1 | Numéro CE: 272-808-3 | | |
| Classification | | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | | | |
| STOT SE 3 - H335 | | | |

Vifcuir

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2- méthyl-2 H-isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1) <0.001

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro CE: 611-341-5

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 10

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 3 - H311

Acute Tox. 3 - H331

Skin Corr. 1B - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------------|---|
| Information générale | Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. |
| Inhalation | Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. |
| Ingestion | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. |
| Contact cutané | Rincer à l'eau. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. |
| Protection des secouristes | Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. S'il est suspecté que des contaminants volatiles sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome. Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vifcuir

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| Inhalation | L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire. |
| Ingestion | Peut provoquer une irritation. |
| Contact cutané | Rougeurs. Irritant pour la peau. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|--|
| Dangers particuliers | Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. |
| Produits de combustion dangereux | Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie | Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. |
| Equipements de protection particuliers pour les pompiers | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. |
|----------------------------------|---|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Vifcuir

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Déversements importants: Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Approcher le déversement contre le vent. Déversements mineurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger. Sinon, ou s'il n'est pas soluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, sec et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Déversements importants: Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Rincer le produit déversé vers l'unité de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter la formation de brouillards. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker selon les réglementations locales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution de l'eau et des sols en cas de déversement. La zone de stockage devrait être étanche, sans joint and non absorbante.

Classe de stockage Stockage de produits dangereux divers.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Vifcuis

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Activités professionnelles - Ingestion; : 2750 mg/kg/jour

PNEC - eau douce; 0.240 mg/l

ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO) (CAS: 68439-46-3)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

COCONUT DIETHANOLAMIDE (CAS: 68155-07-7)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (CAS: 97862-59-4)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Activités professionnelles - Contact avec la peau; Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour

Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets systémiques: 44 mg/m³

Consommateur - Contact avec la peau; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour

Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.0135 mg/l

- eau de mer; 0.00135 mg/l

- Sédiments (eau douce); 1 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.1 mg/kg

- Sol; 0.8 mg/kg

- STP; 3000 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Vifcuir

| | |
|--|--|
| Contrôles techniques appropriés | Prévoir une ventilation suffisante. Une surveillance du personnel, de l'environnement de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Des équipements de protection individuelle devraient uniquement être utilisés si l'exposition du travailleur ne peut pas être suffisamment maîtrisée par des mesures de sécurité intégrée. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement inspectés et entretenus. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition. |
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. En cas de risque d'inhalation, utiliser de préférence un appareil de protection respiratoire intégral. |
| Protection des mains | Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment. Le choix des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés, et des conditions de travail et d'utilisation. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: > 0.2 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. L'épaisseur du gant n'est pas nécessairement une bonne mesure de la résistance du gant puisque le taux de perméation dépendra de la composition exacte du gant. L'exposition répétée aux produits chimiques dégradera la capacité du gant à résister aux produits chimiques. Les environnements de travail et les pratiques de manipulation des produits peuvent varier, c'est pourquoi des procédures de sécurité devraient être développées pour chaque application prévue. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a un risque d'allergie. |
| Autre protection de la peau et du corps | Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible. |
| Mesures d'hygiène | Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des examens médicaux préventifs devraient être réalisés en milieu industriel. Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit. |

Vifcuir

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|--|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Jaune. |
| Odeur | Agréable. |
| pH | pH (solution concentrée): ~ 7.5 |
| Point d'éclair | Non applicable. |
| Densité relative | ~ 1.030 @ (20°C)°C |
| Solubilité(s) | Soluble dans l'eau. |
| Viscosité | Indéterminé. @ °C |
| Commentaires | Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates. |

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Vifcuir

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 9 628,35

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

pH extrêmes Moderate pH (> 2 and < 11.5).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Vifcuir

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| Inhalation | L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire. |
| Ingestion | Peut provoquer une irritation. |
| Contact cutané | Rougeurs. Irritant pour la peau. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs. |
| Voie d'exposition | Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire. |
| Organes cibles | Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue. |

Informations toxicologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 001,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 001,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Vifcuis

| | |
|---|--|
| Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) | 2 000,0 |
| Espèces | Rat |
| Indications (DL₅₀ cutanée) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Toxicité aiguë - inhalation</u> | |
| Indications (CL₅₀ inhalation) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u> | |
| Données sur l'animal | Irritante. |
| <u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u> | |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Eye Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves. |
| <u>Sensibilisation respiratoire</u> | |
| Sensibilisation respiratoire | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Sensibilisation cutanée</u> | |
| Sensibilisation cutanée | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u> | |
| Essais de génotoxicité - in vitro | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Cancérogénicité</u> | |
| Cancérogénicité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité CIRC | Aucun ingrédient n'est listé ou exempté. |
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | |
| Toxicité pour la reproduction - fertilité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction - développement | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u> | |
| Exposition unique STOT un | Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition. |
| <u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u> | |
| Exposition répétée STOT rép. | Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. |
| <u>Danger par aspiration</u> | |
| Danger par aspiration | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

Vifcuis

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| Inhalation | L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire. |
| Ingestion | Peut provoquer une irritation. |
| Contact cutané | Rougeurs. Irritant pour la peau. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs. |
| Voie d'exposition | Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire. |
| Organes cibles | Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue. |

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 7 783,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 066,0

Espèces Rat

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1,000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Sodium Polyphosphate

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2- méthyl-2 H-isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1)

Vifcuir

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Écotoxicité Le produit contient une substance faiblement toxique pour les organismes aquatiques.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Sodium Polyphosphate

Écotoxicité Le produit peut contribuer à l'enrichissement excessif du milieu aquatique en nutriments.

12.1. Toxicité

Toxicité Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, ~: ~ 7.1 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, ~: ~ 1 - 10 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, ~: ~ 10 - 100 mg/l, Algues d'eau douce

ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 10 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 10 mg/l, Algues

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Toxicité Aquatic Chronic 2 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 2.4 mg/l, Poissons

Vifcuir

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 3.2 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CL₅₀, 72 heures: 3.9 mg/l, Algues

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: ~ 1.11 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 2.4 mg/l, Algues d'eau douce

Toxicité aiguë - microorganismes CE₀, : 3,000 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, : 0.135 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, : 0.3 mg/l, Daphnia magna

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2- méthyl-2 H-isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.0001 < NOEC ≤ 0.001

Dégradabilité Rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 10

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO)

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Vifcuir

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Persistence et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable.

Sodium Polyphosphate

Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

ALCOHOL, C9-11, ETHOXYLATED (9EO)

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 71,

Sodium Polyphosphate

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes. Le produit n'est pas volatile.

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Vifcuir

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes. Le produit n'est pas volatil.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Sodium Polyphosphate

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

COCONUT DIETHANOLAMIDE

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Vifcuis

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

États-Unis (TSCA)

Les ingrédients suivants sont listés ou exemptés:

États-Unis (TSCA) 12 (b)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Vifcuir

| | |
|--|--|
| Information générale | Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. |
| Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 | Eye Dam. 1 - H318: Skin Irrit. 2 - H315: : Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: : Méthode par le calcul. |
| Conseils de formation | Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. |
| Commentaires sur la révision | NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente. |
| Publié par | Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616 |
| Date de révision | 27/10/2022 |
| Révision | 16 |
| Remplace la date | 16/09/2022 |
| Numéro de FDS | 10515 |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2- méthyl-2 H-isothiazol-3-one [no CE 220- 239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.